



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Budget 2024 – et solidarité avec les enseignantes et les enseignants

Le Syndeac a pris le temps d'un examen détaillé du projet du budget du ministère de la Culture pour 2024. Le programme annuel de performance constitue le document budgétaire de référence. Il appelle de notre part plusieurs commentaires.

L'affichage politique de la hausse budgétaire des crédits du ministère cache, comme toujours, de grandes disparités. Pour le spectacle vivant de service public que représente notre organisation, force est de constater que malgré des efforts financiers accomplis ici et là, les structures les plus fragilisées par la sortie de crise sanitaire et par les impacts de la crise énergétique sont les équipes artistiques. Elles sont les grandes oubliées du budget 2024. Cette situation est inacceptable et appelle à une réaction forte de la part des parlementaires. Alors que les équipes constituent le cœur de la création artistique, elles ne bénéficient d'aucune mesure alors même que nombre d'entre elles sont menacées de disparition.

L'abondement budgétaire à hauteur de 10,4 millions à destination des labels nationaux constitue un effort budgétaire que nous saluons, même s'il est très en dessous des besoins du secteur. Faut-il rappeler que le Syndeac chiffrait à 30 millions d'euros le besoin en rattrapage pour le seul périmètre syndical que nous représentons et que dans le cadre de l'USEP-SV, nous l'estimions à 100 millions d'euros pour tout le service public de l'art et de la culture ? Faut-il rappeler que la ministre elle-même, lors du dernier CNPS plénier, avait estimé que le manque de financement pour les labels était estimé par ses services à 20 millions d'euros ? Le Syndeac appelle à ce que cette enveloppe soit attribuée de façon critérisée et que les labels sous financés (CCN, CNCM, Pôles nationaux cirque) ou insuffisamment dotés (CDN et SN ) bénéficient prioritairement de ces crédits. Enfin, le Syndeac rappelle également le besoin en financement des SCIN – qui ne sont pas un label mais une appellation - dont le plancher de financement de l'État est particulièrement bas et qui fait partie des oubliés de ce projet de budget. De même, l'absence de toute compensation budgétaire de l'inflation en faveur du plan Festival doit alerter la représentation nationale.

Le plan pour la création « Mieux produire mieux diffuser » fait l'objet d'une ligne budgétaire de 9 millions nouveaux et évite le cadre intenable du budget constant qui était initialement annoncé. Des critères transparents devront être également proposés. La réforme des Pôles

européens de production annoncée dans ce cadre doit également être définie de façon concertée et préalable à de nouveaux financements.

Nonobstant ces éléments spécifiques du budget du ministère de la Culture, le Syndeac appelle les parlementaires à la vigilance. Les politiques publiques culturelles sont essentiellement financées par les collectivités territoriales dont le budget dépend de la DGF et donc des crédits du ministère de l'Intérieur (DGCL). Nous appelons à ce que le parlement se saisisse de cette question et examine la possibilité, dès l'an prochain, de soutenir mieux les collectivités qui ont un engagement financier significatif en faveur de la culture. Il y va de la survie de notre secteur.

Nous notons enfin, malgré le sévère rapport de la cour des comptes, que le Gouvernement poursuit dans l'amplification des moyens en faveur du Pass culture, lequel n'a toujours pas été évalué de manière indépendante. La part collective ouvrait la voie vers une action plus pertinente du Pass mais, faute de concertation avec les organisations professionnelles compétentes, l'obsession de faire du chiffre anéantit les fondamentaux d'une éducation artistique et culturelle en faveur de laquelle nos adhérents œuvrent au quotidien avec obstination.

**A cet instant d'évocation du travail commun que nous effectuons chaque jour avec le corps enseignant, nous entendons exprimer notre solidarité totale avec les professeurs. L'horrible attentat commis vendredi dernier à Arras, à 3 ans presque jour pour jour de l'assassinat de Samuel Paty, nous saisit d'effroi. Avec les enseignantes et les enseignants, les artistes et les professionnels de la culture, tous les jours, agissent en faveur de l'émancipation de la jeunesse et dans ce cadre, luttent contre les fanatismes et les pensées totalitaires. Nous sommes en deuil et profondément attachés au service public qui souffre depuis tant d'années d'une forme de désaffection politique.**

Attachée de presse : Isabelle Lanaud  
06 18 29 77 72